

Amendement: Que le dit rapport soit renvoyé au Bureau des Commissaires pour plus ample considération.

Le dit amendement étant mis aux voix, il est adopté et il est

Résolu: En conséquence.

54.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de substituer du Mastic d'asphalte à la New York Bluestone dans la construction d'un trottoir sur la rue Prince-Arthur.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LECLAIRE, il est

Résolu: Que le dit rapport soit retourné au Bureau des Commissaires pour plus ample considération.

55.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de payer un compte de M. W. D. Lighthall.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Clément

ORDRE DU JOUR.

56.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet d'acheter un terrain dans la partie Est de la Ville pour y établir une station de pompes de haut niveau,

M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LECLAIRE,

Propose: Vu que la Cité est propriétaire d'un grand morceau de terrain dans le voisinage immédiat de l'endroit où l'on recommande d'acheter un terrain pour l'établissement d'une station de pompes de haut niveau, qu'il soit

Résolu: Que le dit rapport soit renvoyé au Bureau des Commissaires, afin de savoir si le terrain appartenant à la Cité, ne pourrait pas être utilisé pour l'établissement de la dite station de pompes de haut niveau.

57.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires, à l'effet de payer une somme de \$33,538.67 à MM. Hénault & Heffernan.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON il est

Résolu: Que le dit rapport soit adopté.

58.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Clément, à l'effet d'amender le règlement No 260 re bâtiments,

Sur proposition de M. l'échevin CLEMENT, appuyé par M. l'échevin RESTHER, il est

Résolu: De prier le Greffier de la Cité de préparer un règlement en conséquence, de le faire imprimer et de lui donner son rang sur l'ordre du jour.

59.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$2,000 pour payer le salaire de 6 employés sur-munéraires dans le Service des Licences,

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON il est

Résolu: Que le dit rapport soit adopté.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,

Greffier de la Cité.

RENE BAUSET,

Assistant-Greffier de la Cité.

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLEE SPECIALE DU CONSEIL DU 13 JUILLET.

ORDRE DU JOUR.

RAPPORT.

1. Bureau des Commissaires.—A l'effet d'acheter un terrain, dans la partie Est, pour l'établissement d'une station de pompe à haut niveau.

REGLEMENTS.

2. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 304 re inspection des aliments. (14 février.) (Lamoureux.)

That said report be referred back to the Board of Commissioners for further consideration.

Said amendment being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

54.—From Board of Commissioners, to substitute asphalt mastic to New York Bluestone for the construction of a sidewalk on Prince Arthur Street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LECLAIRE, it was

Resolved: That said report be referred back to the Board of Commissioners for further consideration.

55.—From Board of Commissioners, to pay an account to Mr. W. D. Lighthall.

Consideration deferred, at the request of Ald. Clément.

ORDER OF THE DAY.

56.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to purchase a piece of land in the Eastern part of the City for the establishment of a high level pumping station,

Ald. L. A. LAPOINTE moved, seconded by Ald. LECLAIRE,

Whereas the City is the owner of a large piece of land in the immediate vicinity of the place where it is recommended that a lot of land be purchased for the establishment of a high level pumping station, and it was

Resolved: That said report be referred back to the Board of Commissioners in order to ascertain whether the land belonging to the City could not be utilized for the erection of the said high level pumping station.

57.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to pay a sum of \$33,538.67 to Messrs Hénault & Heffernan.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be adopted.

58.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Clément to amend By-law No. 260 re buildings,

On motion of Ald. CLEMENT, seconded by Ald. RESTHER, it was

Resolved: That the City Clerk be instructed to prepare a by-law accordingly, to have the same printed and to give the same its rank on the order of the day.

59.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners for an appropriation of \$2,000, to pay salary of 6 extra clerks in the Revenue Department,

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said report be adopted.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

The Council adjourned.

L. O. DAVID,

City Clerk.

RENE BAUSET,

Asst. City Clerk.

CITY COUNCIL

SPECIAL MEETING OF COUNCIL OF THE 13th JULY.

ORDER OF THE DAY.

REPORT.

1. Board of Commissioners.—To purchase a piece of land in the Eastern part of the City for the establishment of a high level pumping station.

BY-LAWS.

2. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 304 re inspection of food. (14th February.) (Lamoureux.)